



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 07/02/2022

Votre annonce n°22-18620 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.  
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.  
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).  
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.  
> [Contact client](#)

#### Avis de marché

Département(s) de publication : **75**  
Annonce No **22-18620**

I. II. III. IV. V. VI.

#### FNS SIMPLE AVIS DE MARCHÉ

##### SECTION 1 : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur :  
OPPIC  
Type de Numéro national d'identification :  
SIRET  
N° National d'identification :  
18009208200023  
Ville :  
Paris  
Code Postal :  
75013  
Groupement de commandes :  
Non

Département(s) de publication : **75**

##### SECTION 2 : COMMUNICATION

Lien vers le profil d'acheteur :  
[www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr)  
Identifiant interne de la consultation :  
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :  
Oui  
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :  
Non  
Nom du contact :  
Département des marchés et des affaires juridiques de l'OPPIC  
Adresse mail du contact :  
[departement.marches@oppic.fr](mailto:departement.marches@oppic.fr)  
Numéro de téléphone du contact :

##### SECTION 3 : PROCEDURE

Type de procédure :  
Procédure adaptée ouverte  
Conditions de participation :  
aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :  
Les candidats ont à produire un dossier comprenant une candidature et une offre. Elles seront entièrement rédigées en langue française. Les candidats peuvent se présenter en société d'assurance seule ou en groupement conjoint constitué impérativement d'un intermédiaire (agent général ou courtier) et d'une société d'assurance. Pour les candidats se présentant en groupement constitué d'un courtier ou agent général et d'une compagnie d'assurance, le courtier ou agent général devra produire un mandat exclusif de la compagnie d'assurance sous peine de rejet de sa candidature. Un même prestataire ne pourra figurer dans plusieurs groupements 1) Lettre de candidature (formulaire DC1), avec habilitation du mandataire par ses co-traitants. En cas de groupement, il devra être fourni un DC1 commun au groupement. 2) Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (formulaire DC2)  
capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :  
3) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;  
capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

4) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 5) Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; 6) Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire, 7) les attestations d'assurance et de caution financière conformes au Code des assurances devra être fournie pour les seuls courtiers et agents. Pour les courtiers : certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ? 8) Kbis 9) Attestation ORIAS 10) Mandat de l'assureur Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original. S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ; De même, l'intermédiaire d'assurance qui présente la candidature d'une société d'assurances doit fournir l'ensemble des documents exigés pour la candidature, pour la société représentée et pour lui-même. Par ailleurs, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un DUME (document unique de marché européen) électronique, établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type (en lieu et place des documents mentionnés au présent article). Le DUME électronique peut être rempli sur le lien suivant : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/> Le DUME doit être rédigé en français.

**Technique d'achat :**

Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :**

8 mars 2022 - 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :**

Interdite

**Réduction du nombre de candidats :**

Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :**

Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :**

Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :**

Critères d'attribution :

**SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ****Intitulé du marché :**

Marché d'assurance construction - Dommage Ouvrage (DO) applicable à l'opération de construction d'un bâtiment d'exploitation dans le parc de la Villette en remplacement de la Cité Jardin

**Code CPV principal**

Descripteur principal : 66510000

**Type de marché :**

Services

**Description succincte du marché :**

Le présent marché a pour objet de définir les conditions de la garantie Dommage Ouvrage (DO) applicable à l'opération de construction d'un bâtiment d'exploitation dans le Parc de la Villette, en remplacement de la cité jardin située à l'angle sud-ouest du Parc (Paris) où l'OPPIC intervient en qualité de Maître d'ouvrage Délégué. La construction du bâtiment comporte trois phases : la présente consultation ne porte que sur les travaux de la phase 2 : construction du nouveau bâtiment d'exploitation et aménagements des espaces extérieurs (seule phase concernée par la présente consultation). Le nouveau bâtiment d'exploitation est un camp de base pour les équipes en charge du Parc et de la Grande Halle de la Villette. Le bâtiment est constitué : d'une enveloppe extérieure double hauteur en bois, une seconde enveloppe intérieure en béton préfabriqué, - d'une grande galerie avec atrium traversant le centre du bâtiment, de façades vitrées à ossature bois (mur rideau aluminium).

**Lieu principal d'exécution du marché :**

Paris

**Durée du marché (en mois) :****Valeur estimée (H.T.) :****offre la moins chère :****offre la plus chère :****La consultation comporte des tranches :**

Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :**

Non

**Marché alloti :**

Non

Mots descripteurs : Assurance

**SECTION 5 : LOTS**

Ce bloc n'est pas accessible car l'objet n'est pas alloti.

**SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES****Visite obligatoire :**

Non

**Autres informations complémentaires :**

a/ renseignements d'ordre administratif et technique Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient utiles lors de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 10 jours ouvrés avant les date et heure limites, une demande par sur le profil acheteur de l'oppic <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Les renseignements complémentaires portant sur le cahier des charges seront communiqués par le représentant du pouvoir adjudicateur, via la plateforme de l'oppic (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) 6 jours ouvrés au plus tard avant la date limite fixée pour la réception des offres. B / negociations (voir modalités de la négo dans les documents de la consultation) En application de l'article R. 2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. C / modification de detail au dossier de consultation La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours ouvrés avant la date limite fixée pour la réception des offres des modifications au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. D / prestations similaires Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestation similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique. E/ Remise des plis. Pour cette consultation, les candidats doivent obligatoirement transmettre leur offre sous la forme dématérialisée (et non plus par voie papier) uniquement sur le profil acheteur PLACE <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Une copie de sauvegarde présentée sur support physique électronique (Cd-Rom ou clé USB ou support papier) peut être envoyée dans les mêmes délais par voie postale ou remise contre récépissé en main propre. Les candidats doivent s'assurer de répondre aux prérequis techniques de la plateforme de dématérialisation PLACE. Il est recommandé aux candidats de ne pas transmettre leur pli ou de contacter le support technique de la plateforme de dématérialisation de l'oppic, en " dernière minute ". Les envois seront faits sous la seule responsabilité de l'expéditeur jusqu'à réception et enregistrement par le service destinataire. Les modalités de remise des plis sont précisées à l'article 5 du règlement de la consultation. f / signature électronique, voir RC

**Date d'envoi du présent avis :**

7 février 2022

---

**Eléments de facturation :**

*Numéro du service exécutant : J213-00*

*Numéro d'engagement juridique : J213*

*Classe de profil : Autres organismes publics*

*Siret : 18009208200023*

*Libellé de la facture : OPPIC Département administratif et financier 30 rue du Château des Rentiers CS 61336 Paris, F-75647 Paris Cedex 13.*

---

**Indexation de l'annonce :**

*Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 8 mars 2022*

*Objet de l'avis : Marché d'assurance construction - Dommage Ouvrage (DO) applicable à l'opération de construction d'un bâtiment d'exploitation dans le parc de la Villette en remplacement de la Cité Jardin*

*Nom de l'organisme : OPPIC*

*Critères sociaux ou environnementaux : Aucun*

